



COMMUNE D'AUBONNE

Sécurité Publique

021/821.51.22

securite.publique@aubonne.ch

DEMANDE D'AUTORISATION DE POSE DE BANDEROLE

Coordonnées du requérant

Nom / société

Prénom

Adresse

NPA/localité

Téléphone

Mail

Informations concernant la manifestation

Genre de la manifestation

Début de la manifestation

Fin de la manifestation

Lieu de la manifestation

Informations concernant le support publicitaire

Dimensions de la banderole :

Longueur (max. 400cm)

Hauteur (max. 90cm)

Texte de la banderole :

ou envoyer visuel en
annexe

- La durée maximale de pose autorisée est de **10 jours** avant la manifestation.
- Aucun matériel n'est mis à votre disposition pour la mise en place de vos banderoles. Celles-ci doivent être attachées solidement et retirées à la fin de la période autorisée par vos soins afin de laisser l'emplacement libre pour d'autres annonces.
- La période autorisée sera stipulée sur notre confirmation.
- Le nombre de banderoles étant limité sur l'emplacement, la priorité est donnée aux manifestations locales et selon les disponibilités de notre planning.

Emplacement unique

Barrière espaces verts du Chêne, côté route d'Allaman



Date :

Signature du requérant :

.....

Date :

Période autorisée :

Signature de la Sécurité publique :

.....